

Ecrit par le 3 juillet 2026

Avec son label 'Plus belle fête de France', Sault a réuni amateurs de gourmandise et de ruralité



Malgré la chaleur de l'accueil de ses nombreux bénévoles, le village est resté frais et agréable grâce à son altitude qui oscille entre 760 et 1591 mètres, pour cette 3e Fête agricole et gourmande qui a fait la part belle à l'authenticité. Avec un marché et des stands de lavande fraîchement coupée, objets de décoration, charcuteries, poteries, bijoux et produits du terroir locaux.

En plus de 1348 habitants, nombre de touristes et de voisins du Pays de Sault sont venus, notamment une douzaine de confréries invitées par le Comité des Fêtes et [André Boyer](#), maître-nougatier et ses amis du

Ecrit par le 3 juillet 2026

Taste Fougasse.

On les a vus en tenue d'apparât, se rassembler devant l'église avec leurs bannières : Commanderie de la Lavande de Haute-Provence et Confréries des Chevaliers de l'Olivier de Nyons, du Diamant noir de la Gastronomie et de la Truffe Melanosporum, des Amis de la Châtaigne du Revest-de-Bion, de la Fraise de Carpentras, de la Cerise de Venasque, du Melon de Cavaillon, des Goutevins de l'Enclave des Pape, du Taste-Grappes des Terroirs d'Avignon, des Rabassiers de Pernes-les-Fontaines, sans oublier les fibres et tambourinaires du Comtat.



©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Lors de la longue messe qu'il a célébrée pendant près de deux heures en présence de deux évêques allemands en vacances en Vaucluse, l'archevêque d'Avignon, François Fonlupt a parlé de « la qualité des rencontres avec l'autre, celui qu'on ne connaît pas mais qui fait naître partage, échange, bienveillance, bonté et humanité. » Après les offrandes et la bénédiction, a suivi un long défilé dans les rues étroites du bourg pour arriver, en contrebas dans le jardin du curé de la paroisse, le vietnamien Antoine Tien Nhat Nguyen, au pied d'un immense tilleul, où a été servi une sangria géante aux centaines de paroissiaux et de touristes.

Et la Fête, avant un déjeuner campagnard, s'est conclue par l'intronisation de nouveaux récipiendaires au coeur de la Confrérie du Taste Fougasse, créée en 1993 par le compositeur Roland Vincent (qui a signé tous les tubes de Michel Delpech, *Chez Laurette*, *Pour un flirt*, *Quand j'étais chanteur*, *Les divorcés*), l'accordéoniste Alain Musichini et le chanteur Enrique, et aujourd'hui présidée par André Boyer. Dans la promotion de l'été 2025 : notre consœur [Frédérique Poret](#), présidente du Club de la Presse Grand Avignon-Vaucluse et journaliste à France 3, Monseigneur Fonlupt, l'auvergnat archevêque d'Avignon depuis 2021, le champion du monde de desserts et pâtisseries en 1994, [Philippe Parc](#), l'ancien armurier Christian Rouchet, et [Serge Mayet](#), cameraman de la Sud TV lLocale.

Ecrit par le 3 juillet 2026



André Boyer, président de la Confrérie du Tasse Fougasse, Alain de Haro, ancien directeur de l'hôpital de Carpentras et saxophoniste amateur, et Patrick Zambelli, maître artisan plâtrier-staffeur.
©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Prochains rendez-vous festifs à Sault, le 10 août à l'Hippodrome du Défends, sur la route de Saint-Trinit avec 7 courses au trot attelé, et la 38ème [Fête de la lavande](#) le 15 août.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Ecrit par le 3 juillet 2026



©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Contact : 04 90 64 01 21

Ecrit par le 3 juillet 2026

Nouveau dispositif de mobilité pour Vaison-Ventoux : le transport solidaire avec Atchoum



Vaison-Ventoux proposera très prochainement un nouveau service de mobilité solidaire et rurale sur 19 communes de son intercommunalité et cela, dès le 1^{er} avril. La solution s'appelle '**Atchoum**' et propose les services de conducteurs et de co-voiturage via une plate-forme d'appel téléphonique et une application mobile pour des déplacements de courtes distances. Atchoum s'adresse aux collectivités (**mairies, communautés de communes**) désireuses de mettre à disposition des populations rurales une mobilité adaptée et solidaire, notamment en direction de ses habitants de moins de 25 ans, des chômeurs, des personnes sans voiture ou âgées.

Deux types de déplacements sont possibles : Le covoiturage classique : le chauffeur inscrit ses déplacements occasionnels ou réguliers et propose des places dans son véhicule. Le trajet solidaire : le chauffeur se rend disponible pour un déplacement aller-retour pour une personne qui n'a pas de solution de transport. Atchoum met en relation passagers et conducteurs solidaires inscrits. Le conducteur doit posséder une voiture, un permis de conduire et une assurance auto.

Les tarifs sont différenciés pour le transport solidaire et le covoiturage :

Concernant le transport solidaire : l'indemnisation du conducteur est plus importante que le covoiturage étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur. Un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 11kms. Au-delà, s'ajoutent 0,32€ du km. Pour le covoiturage : un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 34kms. Au-delà, s'ajoutent 0,11€ du km.

Le passager règle le trajet

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le passager règle le client soit par carte bancaire : en ligne via le site internet d'Atchoum ou via le centre d'appel téléphonique ; soit avec des tickets mobilité achetés au préalable dans les mairies ou à la communauté de communes. Ces tickets sont d'un montant unitaire de 1,25€. Ils comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'Atchoum.



Copyright Atchoum

Le passager

Utilise les services d'Atchoum pour... réaliser ses souhaits : se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, aller chez le médecin, à la pharmacie ou dans un centre de soins, faire ses courses au marché, au supermarché, aller chez le coiffeur, se rendre chez un de ses proches, à ses activités de loisirs...

La mise en relation

La mise en relation se fait via une plateforme de réservation avec un site Internet ou un centre d'appel. Cette solution est particulièrement dévolue aux personnes âgées. Les personnes font leur demande de déplacement, qui est transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le 1er disponible est mis en relation avec le passager, va le chercher à son domicile, l'emmène à son lieu de rendez-vous et le raccompagne.

Une idée plébiscitée

La solution mobilité solidaire en milieu rural, Atchoum, est née en janvier 2017, à Méounes-les-Montrieux (83) et est lauréate de l'appel à projet d'intégration à Euratechnologies, un incubateur de Startup Lillois. C'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Ce sont les collectivités territoriales qui financent l'accès aux services de mobilité d'Atchoum.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Vacqueyras et Cabrières d'Aigues en première ligne de la reconquête du commerce rural



Les communes de [Vacqueyras](#) et de [Cabrières d'Aigues](#) figurent parmi les 76 premières communes lauréates du programme de reconquête du commerce rural que viennent de dévoiler Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité. Plus de 350 communes ont candidaté à ce dispositif de revitalisation du commerce rural doté d'une première enveloppe globale de 2,4M€ qui s'inscrit dans le plan 'France ruralités' initié par la première ministre Elisabeth Borne.

Soutien à des projets multiservices

Dans ce cadre, Vacqueyras (1 240 habitants) s'est vu octroyer une subvention d'un montant de 50 000€ pour la réhabilitation d'un local destiné à accueillir un projet de commerce multiservices abritant une épicerie et pharmacie. De son côté, Cabrières d'Aigues (973 habitants) va recevoir 50 000€ pour, là aussi, l'achat d'un local pour un projet de commerce multiservices.

Au total, 5 projets (concernant 3 6070 habitants) ont été retenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant total de subventions de 131 203€.

Ecrit par le 3 juillet 2026

62% des communes françaises sans commerces

« Ces différents projets commerciaux sont une formidable nouvelle pour beaucoup de Français habitants en zone rurale et qui voient leur commune perdre en attractivité depuis de trop nombreuses années », se félicite Olivia Grégoire.

A ce jour, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Un déclin qui accroît un sentiment de dégradation du cadre de vie et conduit à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants. Conséquence : un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, soit 5 fois plus que dans des communes plus denses.

Les communes peuvent encore candidater pour des aides jusqu'à 80 000€

C'est pour cela que le Gouvernement a mis en place une enveloppe totale de 12M€ sur l'année 2023 afin de soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale. La première ministre a d'ailleurs annoncé que ce programme de reconquête du commerce rural sera prolongé pour 3 ans.

Un dispositif qui peut apporter « un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000€ pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires ».

Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : <https://fondscommerce.anct.gouv.fr/>

Pour plus d'information :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-installation-de-commerces-en-milieu-rural-1058>

La fin du village ?

Ecrit par le 3 juillet 2026



Tout se mondialise, tout s'urbanise mais le village s'éternise dans l'imaginaire des français entre mythes et réalités. Comment cette ruralité dont on nous parle lorsqu'elle perd ses écoles, ses commerces et ses habitants s'organise-t-elle pour proposer un projet de vie en commun ? Brantes, Crillon-le-Brave et Villes-sur-Auzon : trois exemples vauclusiens qui soulignent les enjeux humains et territoriaux des stratégies de survie et d'attractivité de « smart villages »...

1h15 d'Avignon, voici Brantes et son paysage escarpé qui se déploie. « Au premier plan, on voit les oliviers et amandiers, plus haut les lavandes, puis les pins et enfin le sommet rocheux et abrupte de la face nord du mont Ventoux ». Ainsi croqué par son maire, le village est une carte postale.

Roland Ruegg approuve. « Nous avons un paradis devant les yeux ». Mais que faire pour qu'il ne nous passe pas sous le nez ? Brantes a essuyé une attaque de loup, fin mars. Trois brebis en ont fait les frais. Nous voilà ainsi dans une vraie ruralité où l'homme est face à la nature. Au plus haut, Brantes compte près de 500 habitants (1835) et, au plus bas, environ 60 dans les années 1990. « Depuis, nous avons regagné des habitants. La population hivernale est actuellement de 90 personnes. Et elle triple en été, sachant que 60% de notre parc immobilier est maintenant composé de résidences secondaires ».

Pas de heurts entre ces populations, même si le prix des terrains à bâtir est attractif pour les

Ecrit par le 3 juillet 2026

ressortissants de l'Europe du Nord. « Une part de notre identité change, mais nous conservons une vraie structure villageoise au sein d'une nature sauvage qui amène des projets ». Une bergère s'est installée, une bière de Brantes a vu le jour cette année grâce à un citoyen de sa Majesté. Et puis il y a toujours, dans le fil de la tradition, potier, faïencier, ferronnier. On voudrait aussi permettre à d'autres artisans de s'installer. Un élevage de chèvres serait le bienvenu. Le loup complique la viabilité économique du projet, parce qu'il faut traire matin et soir et de surcroît garder un œil attentif sur le troupeau. Mais le loup est aussi un indéniable « label d'authenticité » dans un village où les estivants restent souvent le nez collé à leurs portables. On est donc entrés dans l'ère du « en même temps ». Un véritable défi pour les élus et acteurs des espaces ruraux, qui ont un rapport affectif avec leur territoire.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accès des services au public : où en est-on ?

Un millier de personnes a répondu à une enquête du Conseil départemental de Vaucluse visant à identifier les difficultés de la population vaclusienne en matière d'accès aux services jugés essentiels pour la vie quotidienne de tous. Un diagnostic a été dressé, contribuant à proposer des solutions pour les territoires et un plan de mutualisation dans le cadre d'un Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) voulu par la loi (août 2015) et présenté en mars 2018.

■ Que disent les citoyens ?

Plus de 40% pensent que les pharmacies, boulangeries, alimentations, écoles et stations-services sont très accessibles.
80% des usagers utilisent un véhicule motorisé pour accéder aux services dont ils ont besoin. Le temps d'accès moyen à un pôle de service

est de moins de trois minutes, contre 7, selon la « norme acceptable ». Pour une personne sur deux, le coût d'accès aux services publics ou privés dans la vie quotidienne représente une contrainte.

■ Que propose ce Schéma ?

- Une garantie d'accès aux droits sociaux pour les publics fragiles, l'accompagnement des personnes âgées et handicapées.
- L'assurance d'une couverture numérique adaptée aux usages des populations.
- Développer une offre de mobilité en lien avec le besoin d'accessibilité des services au public.
- Maintenir une offre de santé de proximité, notamment avec les maisons de santé pluridisciplinaires.

Comment sauver les meubles ?

Pour préserver l'attractivité d'un territoire, il s'agit non seulement d'être combatif, mais innovant.

Fin 2016, Roland Ruegg apprend que 16 classes vont être fermées dans le Vaucluse et que sa commune, en zone rurale de montagne, va perdre sa classe unique. C'est un drame. Sans enfants, pas d'avenir. « Nous avons obtenu le soutien d'autres maires du département et de sénateurs pour garder l'école. L'année prochaine nous aurons 12 enfants, dont la moitié en maternelle. Nous sommes rassurés. L'annonce d'un début de scolarité obligatoire à 3 ans est un gage de pérennité». Un pur ballon d'oxygène dans cette ruralité qui cherche à se réinventer. Car il ne suffit pas de sauver les meubles, encore faut-il une stratégie.

En l'occurrence permettre à des jeunes parents de s'installer sans compromettre le cachet du village. Eh oui, on est loin d'être dans le désert !

Les espaces naturels couvrent 90% de l'arrière-pays vaclusien qui gagne de la population au rythme de 1 % par an depuis le début de la décennie, un peu moins de 0,5% sur l'intercommunalité de Brantes. Autour de ce nid d'aigle à l'habitat ramassé, le risque de sacrifier de trop rares terres arables ou de

Écrit par le 3 juillet 2026

pâture est bien réel. « C'est toujours au moment du vote du PLU que l'on perd des voix », constate Roland Ruegg dont la commune est rattachée à une zone « Natura 2000 » et au Ventoux, réserve de biosphère pour l'Unesco.

Un atout pour empêcher l'artificialisation du paysage et la fin du village. C'est ce qui a failli arriver à Crillon-le-Brave, à une dizaine de kilomètres de Carpentras et à 25 minutes du bassin d'emploi d'Avignon. Une vue splendide cette fois située au pied versant sud du Géant de Provence et des dentelles de Montmirail qui lui vaut la présence d'un Relais et Château et une heureuse restauration du cœur du village.

Zéro commerce en 2010 : la grande distribution a tout pompé. Guy Girard est furieux contre ce système de désertification. « Comment faire revenir la vie dans le village ? On a d'abord préempté une propriété pour permettre l'installation d'un Bistrot de pays. Les gens ont joué le jeu. Mais on faisait aussi le constat d'une offre privée qui ne pouvait pas se développer ». Trop de saisonnalité, un rendement aléatoire, des retours sur investissements à planifier à très long terme : « les gens préféreraient investir au cœur des zones de chalandise même s'il ne s'y passe vraiment pas grand-chose en dehors des transactions commerciales », tance M.Girard.

Impossible de lutter ? Non, car Crillon amorce son essor démographique au rythme de 5% par an. En 2014, la mairie achète une maison de village en plein centre. Elle veut créer un « four à bois » traditionnel, instrument par excellence d'une convivialité villageoise à retrouver de toute urgence...

Ce sera une boulangerie. Mais pas n'importe laquelle. La mairie met 250 000 euros sur la table. Pétrin à bras plongeurs, four biomasse à sole tournante - le premier du Vaucluse - le projet prévoit un équipement très qualitatif « quatre à cinq fois plus onéreux » que pour une boulangerie ordinaire. Et un logement au dessus du local. Le tout pour 600 euros de loyer par mois et un investissement de 15 000 euros pour le professionnel. « On a reçu 30 candidatures ! Il faut dire que les banques ne sont pas tendres avec les métiers de bouche. Il faut pour obtenir un crédit de 200 000 euros et une ligne de trésorerie présenter 300 000 euros de garanties », peste Guy Girard. Plus d'un quart des 150 communes du Vaucluse n'ont plus de boulangeries. Celle de Crillon-le-Brave (600 habitants) ouvre pourtant en juillet 2017. « Ca fonctionne très bien avec un très beau chiffre d'affaires et un succès qui va bien au-delà de la commune », s'enflamme le maire qui enchaîne sur la création d'une petite épicerie. « Partis de zéro, le village répond à l'attente de convivialité et de rencontre des habitants et nouveaux venus ». Pas moins de 40 constructions en neuf et en résidence principale sur le feu et une petite population de télétravailleurs qui pointe le nez : Crillon fait figure d'exemple, celui d'un « bourg centre » qui offre une vraie « qualité de vie » au plus près des pôles d'emploi et de services urbains. Une stratégie qui marche. Le maire a été réélu, en 2014, avec 80% des voix.

Ecrit par le 3 juillet 2026

La Région veut bosser avec ses maires

Les outils de financement des communes ont été « revus et modernisés ». Pour les présenter, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé la première convention annuelle des maires du territoire à Marseille en faisant la promotion du 'plan climat' et des subsides européens.

Se servir de la région comme « bras armé du développement des territoires », voilà la proposition de Renaud Muselier faite au millier de maires élus par les 5 millions d'habitants de notre région. L'idée est de créer une convention annuelle pour renforcer les échanges avec ces élus dont la commune semble être le cadre idéal du lien et de l'action politique contemporaine, plébiscité par les deux tiers des citoyens.

Un vrai levier pour mettre en avant le rôle d'accompagnateur du développement de l'institution régionale qui s'appuie sur le fonds régional d'aménagement du territoire (Frat) doté de 8M€ par an, au service de toutes les communes régionales portant un projet d'aménagement ou d'équipement.

Chaque année, celles-ci peuvent déposer un dossier (au plus tard le 30 juin) pour prétendre à 200 000€ de financement par le Conseil régional ; les communes de moins de 1 250 habitants ayant droit à un second projet financé à hauteur de 12 000€. Chaque projet est subventionné à hauteur de 30% du maximum de la dépense prévue pour le foncier et le bâti public mais aussi pour établir des commerces ou des 'Bistrots de pays'.

En février 2015, un autre dispositif, le Contrat régional d'équilibre territorial (Cret) avait également permis sur la période 2015-2017 de proposer 400M€ au service de l'aménagement du territoire dont une enveloppe financière vauclusienne d'une trentaine de millions : 14M€ (Grand Avignon), 8,1M€ (Ventoux) et 7,7M€ (Luberon).

■ Déjà 749 communes accompagnées

« Grâce à ces deux outils, nous avons ainsi pu accompagner plus de 749 communes sur les 961 que compte notre territoire », souligne Renaud Muselier dont le nouveau combat est le 'Plan climat' de 370M€ qui permettra à Provence-Alpes-Côte d'Azur de devenir la première région d'Europe à appliquer les accords de la 'COP 21' s'agissant des bâtiments durables, du développement des énergies renouvelables, de l'amélioration de la gestion des déchets et de la préservation de la biodiversité. Autant de projets locaux qui s'articulent bien avec un cadre européen favorable au développement durable.

Et le président de la Région de se féliciter d'avoir déjà atteint et dépassé l'objectif de 2 milliards d'euros de fonds européens à horizon 2021 qui avait été fixé au début de la mandature. Avant d'inviter l'ensemble des maires à s'y intéresser. Et notamment ceux du Vaucluse où 200M€ ont pu être investis grâce à cette mobilisation inattendue de subsides européens.

H.T.

Cesser de croire à une érosion inéluctable

Dernier exemple, celui de Villes-sur-Auzon (1350 habitants), première commune du Vaucluse à reprendre une station service de distribution de carburant en régie municipale. La problématique est au cœur de l'élection municipale de 2014, gagnée par Frédéric Rouet, promoteur de l'initiative de la dernière chance car la station, ayant été rachetée par la municipalité dans les années 90, n'avait plus de gérant depuis un an.

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'affaire est pliée en quatre mois. Le temps d'une mise aux normes et d'une complète automatisation pour 70 000 euros, dont 12 000 sont pris en charge par une subvention du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac). Située sur l'axe Carpentras - Sault, la pompe fait le plein. « Entre 500 000 et 700 000 euros de chiffres d'affaires qui vont dans nos caisses. Depuis quatre ans, nous n'avons plus besoin des banques pour financer notre ligne de trésorerie. Nous faisons aussi un bénéfice (40 000 euros en 2015) bien utile pour compenser les baisses de dotations » qui, pour la première fois depuis huit ans, se sont stabilisées en 2018 selon le Président de la République. « Malgré l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement, 22 000 communes, dont de nombreuses petites villes, subissent en 2018 une baisse de leur dotation forfaitaire », tempère l'Association des petites villes de France.

La mairie n'est pas trop gourmande : entre 10 et 13 centimes de marge au litre. Mais l'automobiliste s'épargne un trajet d'une dizaine de kilomètres aller simple pour s'approvisionner à meilleur prix. « C'est un élément important qui conforte aussi l'attractivité du village doté d'une cave coopérative, de quatre restaurants, une petite vingtaine de commerces et un camping », ajoute le maire qui continue sur cette politique de service.

« En octobre dernier, nous avons inauguré notre agence postale communale qui fonctionne 6j/7 et 25 heures par semaine au sein de la mairie, soit le double de ce que proposait le groupe La Posta avant son départ de la commune. Nous proposons les mêmes services, mais des retraits d'argent plafonnés à 350 euros par semaine. Les gens ont l'air contents », estime l'édile qui bénéficie d'une aide du groupe La Poste d'environ 1100 euros par poste. « On a aussi repris les anciens locaux de La Poste (120 m²) pour y créer deux cabinets médicaux de généralistes. Nous finalisons un accord avec un jeune en fin d'études présenté par notre praticien actuel. Il pourra s'installer dans notre village qui représente un potentiel de 2000 patients. »

Il faut donc cesser de croire à une érosion inéluctable précipitant la disparition de notre terroir. On voit bien que des stratégies se mettent en place et qu'il ne faut plus tout attendre de la puissance publique.

Dès 2015, les « maisons de service public » ont été remplacées par des Maisons de service *au public* (voir encadré) regroupent missionnaires de service publics relevant de l'Etat, des collectivités ou de l'Administration et opérateurs de services privés (commerces alimentaires, bureau de tabac, etc.). L'offre de service globale, sur mesure, peut être organisée sous un même toit ou de manière itinérante ou encore selon des modes d'accès dématérialisés. Il en existe 8 en Vaucluse (un millier en France) : Mérindol (2016), Sablet, Maubec, Cucuron, la Bastide-des-Jourdans, Sault, Mormoiron et Carpentras.

Les implantations postales sont souvent les plateformes de cette mutualisation de moyens humains, physiques et numériques comme à Mormoiron, à quelques encablures de Villes-sur-Auzon. La Poste accueille depuis mi-avril des permanences de la Direction départementale des Finances Publiques de Vaucluse durant les campagnes de déclaration et de paiement des impôts. C'est utile et ça concerne les 12 000 contribuables qui relevaient de la perception de Mormoiron. Pour le reste, il faudra compter sur le numérique...

Ecrit par le 3 juillet 2026



Vers un recul de la Poste ?

Face au risque de fermeture d'une quarantaine de bureaux de Poste dans le département, le Conseil départemental de Vaucluse a voté, en juillet 2017, une motion « relative au maintien des services publics de la Poste sur le département ». En effet, dans le cadre de l'adaptation de son réseau aux évolutions techniques et économiques, la Poste envisage des fermetures sèches, des réductions d'horaires d'ouverture ou des transformations de bureaux de plein exercice en 'Point de contact' pour 4 000 bureaux d'ici 2020 sur l'ensemble du territoire national. Demandant en réaction un moratoire sur tous les projets de fermeture ou de changement, le Département « souhaite que les bureaux de Poste de plein exercice soient maintenus sur le territoire avec un personnel suffisant pour assurer le service public 6 jours sur 7. Les services publics de proximité sont au cœur du pacte républicain et de la cohésion de notre société, insiste le Conseil départemental de Vaucluse qui rappelle que, historiquement, la Poste est, avec les mairies, le service public de proximité auquel les usagers sont le plus attachés. » Craignant que ces restructurations ne répondent aux besoins des usagers du service public dans leur diversité, qu'ils soient précaires, actifs, personnes âgées, en situation de handicap, le Département estime que la Poste « ne peut ainsi reléguer au second plan ses missions de service public ».

Vers un écosystème digital rural ?

On a tous pleuré à chaudes larmes sur la disparition des cabines téléphoniques, bien qu'horriblement chères. Qui sait aujourd'hui que l'Union Européenne ouvre en mai 2018 les inscriptions de la première des quatre vagues du programme « Wifi4EU » qui apportera un financement de 15 000 € aux communes rurales candidates pour installer dans un lieu public un accès wifi gratuit ? 1000 communes seront retenues selon le principe premier arrivé, premier servi.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les touristes de Brantes pourraient ainsi dévorer leur ration quotidienne de « méga-octects » via portables et tablettes. Mais les villageois pourraient aussi y trouver leur compte, comme le démontre « Ruralitic », un forum national qui œuvre afin d'aider et de conseiller les agglomérations rurales qui ont décidé de se tourner vers le numérique. Soutenu par des partenaires de premier plan (Caisse des Dépôts, Orange, SFR, Nokia ou encore Enedis) et plus de 150 élus, cette vitrine propose des solutions pour mieux connecter les habitants entre eux et leur permettre déclencher de nombreux projets numériques participatifs que ce soit en matière d'économie, de santé, ou d'accès à l'éducation.

Un « smart village » où l'on gère mieux en commun les ressources dans le cadre d'un projet d'avenir.

H.T.

Ces services qui disparaissent et ceux qui reviennent

Violès

Cela fait 3 ans qu'élus, commerçants et habitants se mobilisent pour la remise en fonction de l'unique Distributeur automatique de billets (Dab) du village forcé à la voiture bélier en avril 2015. Malgré les pétitions (près de 1 100 personnes sur 1 649 habitants!), le Crédit agricole fait toujours la sourde oreille arguant l'insécurité qui règne à Violès en prétextant plusieurs cas de vandalisme ces dernières années.

Vedène

Le 30 avril 2015, l'unique station-service du centre-ville ferme ses portes. Elle laissera la place à un programme immobilier de logement.

Sivergues

Mai 2016, Gisèle Martin, maire de Sivergues pousse un coup de gueule contre l'isolement téléphonique de la quarantaine d'habitants de sa commune. Pas d'antenne-relais alors que le village fait partie des 268 communes recensées par le programme national de résorption des zones blanches. Pire même, les lignes fixes aériennes sont parfois coupées jusqu'à 15 jours avant que l'opérateur n'intervienne. C'est pour cette raison que le village s'est mobilisé afin de conserver son unique cabine téléphonique qui devrait disparaître dans le cadre de la suppression par Orange des dernières cabines encore en fonction en France (voir encadré ci-contre). Des difficultés également rencontrées par le village voisin de Buoux. Les deux communes devraient cependant conserver leur cabine quelques mois de plus, histoire qu'Orange trouve en n une solution.

Gigondas

Le bureau de Poste a fermé ses portes le 28 février 2017. Depuis, c'est l'épicerie locale du centre de ce village de 550 habitants qui, avec le soutien de la commune, est devenue un point-relais proposant l'essentiel des services postaux. Quant au bureau de poste, il a cédé la place à un projet de bar-restaurant.

Mérindol

Juillet 2016, la première Maison de services au public (MSAP) de Vaucluse ouvre à Mérindol. Un espace qui va permettre à ce village du Luberon de près de 2000 habitants de bénéficier de l'ensemble des

Ecrit par le 3 juillet 2026

services de La Poste (courrier, colis, Banque postale, téléphonie) ainsi d'un accès aux services en ligne de Pôle emploi, de la Carsat (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) et de la MSA (Mutuelle sociale agricole). Depuis, 7 autres Maisons de services au public ont vu le jour à Cucuron, La Bastide-des-Jourdans, Maubec, Mormoiron, Sablet, Sault et Carpentras.

Suzette

En juin dernier, la commune de Suzette inaugure le restaurant 'Le temps des cerises'. Un projet municipal mené dans le cadre d'une Délégation de service publique (DSP) gérée par une association car le restaurant fait partie du domaine public. Après évaluation des différents candidats c'est une commission d'attribution qui a désigné les occupants en fonction de leurs capacités professionnelles, leur expérience et leur solvabilité. Auparavant, il a cependant fallu rénover l'établissement qui a ainsi bénéficié de 31700€ HT de travaux, dont 15500€ apportés par le fonds de concours exceptionnel destiné à soutenir les projets d'investissement de proximité de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), qui a également appuyé le projet en assurant la maîtrise d'ouvrage de la DSP. Outre le restaurant, cet espace, qui vise à redynamiser le village, propose également des activités de traiteur, des plats à emporter, un coin presse, un dépôt de pain ainsi que des services de proximité. A terme, il accueillera aussi des activités culturelles et festives.

Sainte-Cécile-les-Vignes

La commune a acquis en fin d'année au Conseil départemental de Vaucluse un terrain de 1625m². Une parcelle qui devrait être cédée à un investisseur privé afin d'aménager une station-service, un portique de lavage et un lavomatic.

Mormoiron/Méthamis

Avec la fermeture, depuis le 1er janvier dernier, de la Trésorerie de Mormoiron ce sont près de 12 500 contribuables qui doivent désormais se rendre à la perception de Carpentras. Une situation que dénonce notamment Claude Pagès, le maire de Méthamis (419 habitants), qui s'oppose à cette disparition après celle de la Trésorerie de Sault il y a quelques années déjà. Déplorant la création d'un désert administratif, sa commune a pris une délibération contre cette fermeture et incite les 14 villages dépendant de l'ancien établissement de Mormoiron à faire de même.

Villedieu

En début d'année, la commune a lancé une opération de collecte de fonds via le site internet de la Fondation du patrimoine. Objectif: restaurer la façade du Café du centre, un établissement existant depuis plus de 150 ans. Auparavant, la municipalité a procédé, pour 300000€ à une partie de la rénovation de ce bâtiment qui constitue un élément de dynamisation de l'activité du coeur du village.